Nom et prénom du chef d'entreprise	
Nom de l'entreprise (si différent du nom du chef d'entreprise)	
Numéro de téléphone / n° de GSM	
E-mail	
Adresse de l'exploitation	
Adresse de correspondance si différente de l'adresse de l'exploitation	
Numéro TVA (= n° d'entreprise)	
Numéro d'unité d'établissement renseigné sur la facture annuelle de l'AFSCA -composé de 10 chiffres)	
Numéro de la phytolicence	
Numéro PAC (n° producteur)	
Numéro de troupeau(x)	

Dans les tableaux ci-dessous, cochez les activités à auditer au sein de votre entreprise et les cahiers des charges souhaités.	
QFL (Qualité Filière Lait)	
CodiplanPLUS Bovins (Belbeef)	
BePork	☐ Exploitation fermée ☐ Exploitation de reproduction ☐ Exploitation de porcelets d'élevage ☐ Exploitation de porcs à l'engrais ☐ Exploitation mixte ☐ Exploitation d'élevage

Guide sectoriel de l'autocontrôle AFSCA : G040, Module C Toutes les activités de votre établissement doivent obligatoirement être auditées	
Bovins	Nombre : Engraissement : oui – non
Lait	☐ Vaches ☐ Chèvres ☐ Brebis ☐ Jument Distributeur de lait cru : oui – non
Petits ruminants et cervidés	☐ Chèvres, si présence merci d'indiquer le nombre : ☐ Moutons, si présence merci d'indiquer le nombre : ☐ Cervidés, si présence merci d'indiquer le nombre :
Porcs	Nombre de places : N° de frappe :
Solipèdes (uniquement si vous avez une activité de lait de jument)	Nombre :
Poules pondeuses	Nombre : Destinées à l'exportation : oui – non
Poulets de chair	Nombre : Destinés à l'exportation : oui – non
Autres : oiseaux coureurs – canards et oies – lapins…	Nombre :

CULTURES FOURRAGERES	
Uniquement pour l'alimentation du bétail de l'exploitation	
Vente de fourrage	à un agriculteur – à un négociant
Activités	☐ Foin ☐ Ensilage herbe ☐ Préfané ☐ Maïs fourrager ☐ Betteraves fourragères ☐ Autres (à préciser) : …….

Guide sectoriel de l'autocontrôle AFSCA : G040, Module A et Standard Vegaplan Le G040 est inclus dans le Standard Vegaplan. Si vous ne souhaitez pas les deux référentiels, cochez celui que vous souhaitez : ☐ Standard Vegaplan ☐ G040	
Betteraves sucrières	
Céréales, oléagineux et protéagineux sans stockage (y compris la paille)	
Céréales, oléagineux et protéagineux, avec stockage (= durée supérieure à 6 semaines) – y compris la paille	
Céréales immatures et cultures associées	
Chicorée	
Pommes de terre sans stockage	
Pommes de terre avec stockage	
Légumes industriels – sans intervention manuelle	
Légumes industriels – interventions manuelles (laver, couper, préparer, …)	
Légumes – marché du frais, culture en plein air	
Légumes – marché du frais, culture sous abri	
Légumes – marché du frais, graines germées	
Légumes – marché du frais avec obligation de passeport phyto	
Fruits à pépins et fruits à noyaux (ex. pommes, poires, cerises, griottes, prunes, pêches)	
Petits fruits et fruits secs (ex. fraises, raisins, groseilles, framboises, mûres, myrtilles, cassis, noix, noisettes, …)	
Vente directe au consommateur (pommes de terre, fruits, légumes)	
Vente directe au consommateur – petites quantités (≤50 ares de pommes de terre et fruits à haute tige ou 25 ares de fruits à basse tige ou 10 ares pour les autres espèces végétales)	
Semences et co-produits	
Plants	
Autres à préciser : tabac – houblon (avec – sans stockage) - …	
Exportation vers des pays tiers	

IPM (uniquement en Flandre)	
LAIT DE FOIN	☐ Vaches ☐ Chèvres ☐ Brebis
PRODUCTION BIOLOGIQUE	

Par la présente, je confirme souhaiter que l'organisme CdL-Certif (route de Herve 104, 4651 Battice) réalise l'audit de mon exploitation, conformément au(x) référentiel(s) sélectionné(s) dans le document.

Je m'engage à :

- respecter les exigences en matière de certification ;
- fournir toutes les informations nécessaires à l'évaluation par CdL-Certif ;
- communiquer toute modification concernant mon exploitation ou mes activités ;
- retourner toutes les pages du formulaire (en barrant celles qui ne me concernent pas le cas échéant).

L'envoi de ce formulaire complété et signé vaut acceptation des conditions générales.

- La version actuelle est présente sur notre site internet www.cdl-battice.be.
  Lien directe Conditions générales de vente
- En cas de révision, les nouvelles conditions sont publiées sur le site
- Lors des audits de renouvellement, le paiement de la facture valide automatiquement l'acceptation des conditions générales en vigueur.

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être adressées par courrier postal sur simple demande. Toutefois, seule la version publiée sur notre site internet fait foi et demeure la référence applicable en cas de divergence.

En cas de demande d'extension d'activité ou de transfert, ce document devra être complété à nouveau dans son entièreté et renvoyé.

Lu et approuvé,

Date : Signature :